

ASSISTANCE À LA PERSONNE À DOMICILE 5317

DURÉE DE LA FORMATION : 975 H
SANCTION DES ÉTUDES : DEP

CONTENU DU PROGRAMME

251472	Se situer au regard des métiers la et de démarche de formation	30H
251483	Considérer les besoins des clientèles dans une approche globale de la personne	45 H
251492	Prévenir les infections et la contamination	30 H
251502	Adopter des comportements professionnels conformes au décorum et à l'éthique des métiers	30 H
251522	Établir une relation aidante	30 H
251532	Interagir au sein d'une équipe	30 H
251543	Considérer les manifestations de maladies et d'incapacités physiques ainsi que les besoins particuliers des personnes atteintes	45 H
251554	Adopter des approches relationnelles avec des personnes présentant des problèmes de santé mentale, des déficits cognitifs ou des incapacités intellectuelles	60 H
251568	Appliquer des procédés de soins d'assistance	120 H
251572	Dispenser les premiers secours	30 H
251581	Assister les personnes en soins palliatifs	15 H
251591	Utiliser des moyens de recherche d'emploi	15 H
251647	Prodiguer des soins d'assistance en relation avec les activités de la vie quotidienne	105 H
251655	Intervenir auprès de la clientèle au moyen d'activités occupationnelles	75 H
251666	Adapter ses interventions à la réalité familiale et sociale	90 H
251673	Suppléer à l'incapacité de la clientèle dans la réalisation d'activités de la vie domestique	45 H
251684	Considérer les règles et les procédures de l'établissement dans l'administration de médicaments et de soins invasifs d'assistance	60 H
251698	Dispenser des soins et des services d'assistance pour le maintien des personnes à domicile	120 H

TOTAL : 975 H

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'un métier, soit : lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités qui sont associées à un métier; lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail.
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit : lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier du métier choisi; lui faire connaître ses droits et responsabilités comme travailleur ou travailleuse.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit : lui permettre de développer son autonomie, sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail; lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées; lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise; lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Assurer la mobilité professionnelle de la personne soit : lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements; lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES); **OU**
- être âgé d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire en cours et avoir obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématiques, **OU** apprentissages équivalents; **OU**
- être âgé d'au moins 18 ans au moment de commencer la formation et posséder les préalables fonctionnels.

INTÉRÊTS

- aime prendre soin des autres (contact physique)
- aime se sentir utile et responsable des personnes
- préfère se déplacer et travailler au domicile des malades
- aime faire des tâches ménagères

APTITUDES

- dévouement et sens des responsabilités
- grandes capacités d'écoute, de respect et de compassion
- patience; force et résistance (physique et émotionnelle)

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Aide familial/aide familiale, aide de soutien à domicile et personnel assimilé.

SALAIRE HEBDOMADAIRE MOYEN : 603 \$

ENDROIT DE FORMATION : Carleton

COÛT APPROXIMATIF DU COURS : 520 \$
(échelonné sur la durée du cours)

TAUX DE PLACEMENT 2013 : 86 %